



## CONCOURS GENERAL AGRICOLE

### Ouverture des inscriptions au Concours Général Agricole de Paris 2024 pour les Vins

Depuis sa création en 1870, le Concours Général Agricole récompense le meilleur de l'élevage français et des produits du terroir. Il contribue aussi à la formation des futurs professionnels du monde agricole et agroalimentaire.

Le Concours Général Agricole est sans équivalent dans le monde tant en nombre qu'en diversité de produits en compétition.

Profondément enraciné dans le patrimoine gastronomique français, il tient plus que jamais une place de cœur et de choix auprès des consommateurs.

### Les inscriptions sont ouvertes pour le Concours des vins 2024 !

#### Pour les candidats :

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 11 décembre 2023 sur le site internet : [www.concours-general-agricole.fr](http://www.concours-general-agricole.fr) ou en cliquant ici

Vous y retrouverez le règlement régional de cette édition avec toutes les conditions obligatoires, dont les millésimes ouverts au concours.

L'inscription est définitivement validée par la Chambre régionale d'agriculture à réception du dossier complet (à retourner par courrier dès l'inscription faite) avec les documents suivants :

- Bulletin d'inscription issu du site (daté et signé)
- Chèque de règlement à l'ordre de : Monsieur l'Agent Comptable de la Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire
- La ou les déclaration(s) de revendication correspondante(s) à chaque échantillon inscrit.

Note : Ne pas faire réaliser les analyses de vos échantillons, elles seront effectuées comme indiqué dans le règlement régional.

#### Contact Presse

Chambre d'agriculture du Centre-Val de Loire

Caroline Desmidt

[caroline.desmidt@centre.chambagri.fr](mailto:caroline.desmidt@centre.chambagri.fr)

02 38 71 91 20 – 06 69 49 14 22

[centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr](http://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr)

## Les présélections :

La participation aux présélections, en région Centre-Val de Loire, en tant que juré est ouverte uniquement aux professionnels de la filière viticole qui s'engagent à respecter le règlement établi.

Elles auront lieu :

### Pour le CPS 18 (Centre Loire) :

- **Le vendredi 2 février 2024** à Sancerre

### Pour le CPS 37 (Val de Loire) :

- **Le jeudi 25 janvier 2024** à la maison des vins de Bourgueil pour les appellations *Bourgueil, Chinon et Saint Nicolas de Bourgueil*.
- **Le vendredi 26 janvier 2024** au lycée viticole d'Amboise pour les appellations *Touraine Indre et Loire, de la Sarthe et tous les pétillants*.
- **Le jeudi 8 février 2024** à la salle polyvalente de Noyers sur Cher pour les appellations *Coteaux du Vendômois, Touraine Loir-et-Cher, Orléans/Orléans Cléry et Valençay*.

**La Finale se tiendra à Paris le dimanche 25 février 2024**, dans le cadre du Salon International de l'Agriculture.

## Pour devenir juré :

Les inscriptions préalables (dont une déclaration sur l'honneur) sont obligatoirement à faire sur le site :

[www.concours-general-agricole.fr](http://www.concours-general-agricole.fr) ou en cliquant [ici](#)

La participation en tant que juré est réservée aux professionnels mais peut être ouverte aux consommateurs avertis ayant bénéficié de formations préalables.

Pour toutes demandes d'informations complémentaires : contact en région du Concours Général Agricole de Paris  
**Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire**  
**Karine Vignal** : [karine.vignal@centre.chambagri.fr](mailto:karine.vignal@centre.chambagri.fr) – 06 30 39 12 20

## Contact Presse

Chambre d'agriculture du Centre-Val de Loire

Caroline Desmidt

[caroline.desmidt@centre.chambagri.fr](mailto:caroline.desmidt@centre.chambagri.fr)

02 38 71 91 20 – 06 69 49 14 22

[centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr](http://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr)